Retour à l'aperçu

Un Suisse sur deux est prêt à renoncer à son propre véhicule

Sondage représentatif : les citadins misent sur l'autopartage et les transports en commun

- Les voitures partagées ont le vent en poupe : le développement de la clientèle devrait se poursuivre
- Véhicule secondaire plutôt que protection de l'environnement : les utilisateurs de l'autopartage pensent d'abord à eux
- Pour beaucoup, le permis de conduire n'est plus indispensable

Zurich, le 17 mai 2017 – Image écornée par la crise du diesel et essor de l'autopartage : l'avenir de l'industrie automobile s'assombrit-il ? C'est en tout cas l'impression qui se dégage d'un sondage représentatif réalisé en Suisse. En effet, selon un sondage représentatif du comparateur sur Internet comparis.ch, un Suisse sur deux pourrait envisager à l'avenir de renoncer entièrement à son propre véhicule.

Si le fait de posséder son propre véhicule perd de son prestige, les transports en commun et les prestataires d'autopartage deviennent plus attrayants. Ainsi, 58 % des citadins se disent prêts à renoncer à leur propre véhicule et à utiliser les transports en commun ou les services d'autopartage. Cela représente 48 % des personnes interrogées vivant à la campagne. Le sondage de comparis.ch met en évidence une différence entre les populations des villes et des campagnes, qui reste toutefois étonnamment faible.

L'autopartage, un secteur à fort potentiel de croissance

Alexander Mankowsky, chercheur en mobilité et futurologue chez Daimler, avait pronostiqué il y a quelque jours à Berlin, lors de la conférence sur Internet Re:publica, que « l'autopartage était voué à disparaitre dans 15 ans ». En Suisse, on observe la tendance inverse : plus d'une personne sur cinq utilise d'ores et déjà les services d'autopartage, voire une personne sur quatre en ville. Et le secteur affiche un potentiel de croissance impressionnant : 55 % des automobilistes qui n'ont encore jamais utilisé l'autopartage se disent également prêts à utiliser à l'avenir un véhicule partagé.

La protection de l'environnement, un argument mineur

Longtemps, l'autopartage a véhiculé une image écologique. Pour les personnes interrogées, les services d'autopartage proposent en premier lieu une « mobilité consciente » (62 %), puis une « mobilité moderne » (60%) et enfin une « mobilité avantageuse » (55 %). La « mobilité écologique » arrive en dernière place, avec à peine plus de 50 % des personnes interrogées.

Concernant les raisons concrètes expliquant le choix de l'autopartage, un argument pratique est avant tout évoqué : pour plus de la moitié des personnes interrogées, l'offre fait office de voiture secondaire. Pour un tiers des personnes interrogées, l'aspect financier joue un rôle déterminant, les services d'autopartage étant plus avantageux qu'une voiture personnelle. Et 30 % des personnes déclarent n'avoir que très rarement besoin d'un véhicule et que l'achat d'un véhicule n'est donc pas justifié. Une personne sur six dit avoir délibérément renoncé à un véhicule propre.

Le permis de voiture n'a plus la cote

Le permis de voiture perd de plus en plus de son sens. Près de la moitié des citadins se disent prêts à renoncer, dans certaines conditions, au permis de conduire. Au sein de la population rurale toutefois, cette part devient minoritaire (26 %). A l'échelle du pays, un détenteur du permis de conduire sur trois déclare qu'il pourrait vivre sans permis. Ceux qui n'ont pas de permis se répartissent comme suit : 40 % indiquent que le coût du permis est trop élevé et 30 % qu'ils n'en ont simplement pas besoin.

Dans leur majorité, les personnes interrogées indiquent que posséder aujourd'hui un permis conduire « n'a plus la cote ». Seule une personne sur cinq estime que le permis de conduire conserve la même valeur et le même prestige que par le passé. Précisons par ailleurs que plus les revenus de la personne sont faibles, plus l'image du permis de conduire est valorisée.

Harry H. Meier, expert Automobile auprès du comparateur sur Internet comparis.ch, ne pense pas que le résultat de ce sondage mette au jour un intérêt déclinant pour la mobilité individuelle : « La combinaison transports en commun et autopartage permet presque de remplacer complètement la mobilité individuelle. Le sondage montre en premier lieu que la définition de la mobilité individuelle a évolué, mais pas son importance ».

À propos du sondage

1047 personnes résidant en Suisse ont pris part au sondage représentatif. Les questions sur l'utilisation de l'autopartage et sur le permis de conduire n'ont été posées qu'aux utilisateurs ou non-utilisateurs correspondants. Le sondage a été réalisé début mai 2017 par l'institut de sondage et d'études de marché Innofact.

Nous contacter

Service de la communication

Téléphone Courriel +41 44 360 53 91 media@comparis.ch